Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et Employés **TOTAL**

15 mars 2005

# Le SICTAME vous informe

## Pour que l'excellence sociale aille de pair avec l'excellence économique,

# le 1er avril 2005, envoyez un message clair à la Direction !

**Tous les 2 ans, en élisant vos représentants, vous pouvez vous exprimer librement sur la marche de l'entreprise, votre contrat social et le modèle de société dans lequel vous souhaiteriez évoluer.**

Ne ratez pas la prochaine échéance fixée au 1er avril 2005 (ce n'est pas un poisson !) et élisez vos représentants aux Comités d'Etablissements (CE) et Délégués du Personnel (DP) de l'UES Amont.

Vous pouvez aussi dès à présent voter par correspondance, sans condition particulière, en vous procurant le matériel de vote :

- sur Paris, auprès de Mme Sylvie Visseaux – DRHC/DSSP/RHH/GA – Bureau 23E14 – Tour Coupole
- sur Pau, auprès de M Pierre Désert – EP/DDP/PAU – Bureau BA 4015 - CSTJF

**Les élections CE et DP du 1er avril sont importantes : elles légitimeront ceux qui vous représenteront auprès de l'employeur.**

Ces élections constituent un moment important de la vie démocratique au sein de l'entreprise. Tout comme vous êtes citoyen dans la Cité, vous l'êtes aussi dans l'Entreprise. Cette citoyenneté dans l'entreprise n'est véritable que si vos représentants n'oublient pas d'où ils tirent leur légitimité et s'ils restent véritablement à votre écoute et à votre service.

Au delà des messages où chacun déclare laver plus blanc que son voisin, ou des actions de circonstance que tel ou tel syndicat croit utile de lancer seul au détriment de l'efficacité accrue qu'aurait une démarche intersyndicale, il vous appartiendra de soutenir, par votre vote, ceux des candidats et les syndicats qui les présentent qui vous paraissent les plus aptes à remplir ce rôle et les plus dignes de confiance.

**Ces élections servent aussi à mesurer l'audience de chaque syndicat.**

En votant pour telle liste, vous renforcez le syndicat qui la présente et sa capacité à négocier et à signer des accords dans l'entreprise. Les nouvelles lois Fillon, avec la pratique de l'accord majoritaire, rendent plus difficiles les passages en force observés dans la négociation de certains accords ces dernières années.

Devant une Direction qui a un peu trop tendance à vouloir choisir elle-même les interlocuteurs avec qui elle entend discuter ou négocier, **c'est à vous qu'il appartient, par votre vote, de légitimer et donner le poids nécessaire à ceux que vous entendez placer comme interlocuteurs face à la Direction**.

**Le SICTAME a un haut degré d'exigence envers l'entreprise : il attend d'elle l'excellence sociétale alliée à l'excellence économique.**

Le SICTAME dénonce depuis longtemps la politique de rachat d'actions (10 millions d'euros par jour !) qui ne fait qu'appauvrir le groupe. Où est la création de valeur ? Au moment où l'action retrouvera son plus haut historique de 189 euros - atteint le 12 septembre 2000 -, la capitalisation boursière du groupe sera inférieure de 20 milliards d'euros à ce qu'elle était le 12 septembre 2000 (120 contre 140 G€) !

Le SICTAME demande plus d'investissements, notamment pour assurer le renouvellement des réserves d'hydrocarbures à hauteur des objectifs d'accroissement des productions. La croissance interne doit s'accompagner aussi d'opérations de croissance externe visant à équilibrer les activités du groupe et à en préserver l'avenir. En ce sens, la mono activité ou le mono produit peuvent s'avérer préjudiciables.

Le SICTAME demande moins de désinvestissements à caractère financier et le respect d'une logique industrielle : il y a complémentarité de l'Amont à la Pharmacie en passant par l'Aval et la Chimie. Serait-il possible que le démantèlement de la Chimie de Total s'opère aussi en lien avec les nouvelles normes comptables IFRS et qu'Arkema n'ait été créé qu'en vue d'éviter le provisionnement par Total de la remise en état, en fin d'exploitation, des sites industriels dont un certain nombre sont classés SEVESO ?

Le SICTAME attend de l'entreprise qu'elle assume pleinement ses responsabilités sociétales à l'égard de toutes les parties prenantes : non seulement les actionnaires mais aussi les salariés, sans oublier les clients, les fournisseurs, les prestataires, les communautés locales et nationales, les associations concernées, etc..
Il est bien d'afficher des orientations éthiques et sociétales, d'éditer des rapports sociétaux et environnementaux et le SICTAME approuve tout cela ; mais il est impératif que les pratiques s'accordent aux discours affichés, faute de quoi ce sont la crédibilité et la confiance dans le groupe qui s'écroulent !

**Le SICTAME réclame l'excellence sociale au sein du Groupe**. Alors que Total caracole en tête des sociétés françaises quant aux résultats financiers (9,04 G€ de résultat net) et déclare être le pétrolier ayant assuré, en 2004, le meilleur 'retour à l'actionnaire' : 8,05 G€ (soit plus de 8% de la capitalisation boursière), Total est loin d'être aux premières places concernant la façon dont il traite son personnel :

- une politique anorexique de l'emploi conduit à accroître la charge de travail d'une large partie du personnel et détériore les conditions de son activité ;
- le recours abusif à la sous-traitance fragilise notre savoir-faire et l'accès à l'operating ;
- les richesses créées et les gains de productivité ne sont pas partagés équitablement ; la politique salariale reste largement insuffisante ;
- les systèmes d'épargne salariale sont loin d'utiliser pleinement les abondements permis par le législateur et manquent généralement d'ambition ;
- la protection santé du personnel et la participation de l'employeur sont notoirement insuffisantes et demandent à être améliorées significativement pour rendre inutile toute surcomplémentaire ;

et la liste n'est pas exhaustive : attaques du contrat social, développement de l'insécurité sociale, et trop de cas de mesquinerie, d'irrespect, d'inégalité, de discrimination, de gestion par le stress, de harcèlement, etc.

**Le SICTAME n'a jamais faibli dans sa détermination à rendre l'entreprise meilleure dans tous les domaines**.
Cette détermination du SICTAME et son absence de complaisance lui ont valu les foudres d'une certaine Direction : en décembre 2002 , celle-ci tentait en vain d'interdire au SICTAME de se présenter aux élections de l'UES Amont, sous prétexte qu'il n'était pas représentatif. Condamnée par le juge pour cette tentative, et désavouée par le verdict des urnes, cette Direction n'en a pas moins multiplié depuis les mauvais coups à l'encontre du SICTAME, mauvais coups qu'il serait trop long d'énumérer ici. Quoiqu'en dise la Direction, le SICTAME est représentatif au niveau du groupe et il en est l'un des syndicats majeurs. C'est bien d'ailleurs ce qui apparaît à la lecture des résultats des élections des Conseils de surveillance qui se déroulent au niveau groupe. Avec l'appui de tous, le SICTAME poursuivra sa marche en avant, fera progresser le syndicalisme citoyen et authentique dont notre entreprise a tant besoin et, par son action, contribuera à rendre celle-ci meilleure dans tous les domaines !

## Aussi le 1er avril, ne vous abstenez pas, mais Votez !

Voter est important. C'est un droit et c'est un acte citoyen. Un droit qu'on néglige est un droit menacé.
De plus, en ne votant pas, vous laissez les autres décider pour vous.

**Si vous voulez inciter votre entreprise à s'améliorer dans tous les domaines,
si vous voulez envoyer à la Direction un message clair pour que
l'excellence sociale aille de pair avec l'excellence économique,**

## Alors, le 1er avril, ne vous abstenez pas, mais Votez SICTAME !

**En votant SICTAME, vous conforterez dans l'Entreprise une représentation du Personnel authentique, citoyenne, démocratique et respectueuse du Personnel et de son expression.**

✂ . _ . _ . _